

# ORGANISATION DES EPREUVES DE LIGUE 2008

## 1. FONCTIONNEMENT

Fonction de l'Organisateur de Tournois (O.T.) : extrait de l'additif sportif du Mecum Fédéral

L'OT a vocation à exercer ses fonctions lors des compétitions de Clubs, voire de Ligues organisées dans son propre Club. Il peut être appelé à assister les Arbitres de Ligues pour la préparation des Grands Prix et autres épreuves relevant de la responsabilité des Ligues. L'OT peut aussi bien être un bénévole qu'un salarié de club. Il doit maîtriser parfaitement tous les aspects administratifs et réglementaires d'une compétition "standard". En fait, il agit en amont et en aval de l'arbitre.

Exceptionnellement il peut être mandaté par un comité d'épreuve pour arbitrer une épreuve de club ou de ligue. Dans ce dernier cas, il reste sous l'autorité de "l'arbitre de garde" désigné par la Ligue. D'où l'obligation d'être disponible le vendredi toute la journée pour une épreuve se déroulant en week end ne se déroulant pas dans son club.

Fonction de l'Arbitre de Ligue: *extrait de l'additif sportif du Vade Mecum Fédéral*

L'Arbitre de Ligue a vocation à arbitrer les épreuves de Ligue et les Grands Prix dans sa Ligue ou dans une Ligue voisine. Sa compétence s'exerce également sur les éliminatoires régionales d'épreuves fédérales. Il peut également intervenir en soutien d'arbitres sur d'autres épreuves fédérales. Il doit, en plus des capacités d'un OT, être capable de maîtriser l'organisation de compétitions plus complexes telles que celles par équipe et avoir une bonne connaissance des Règles de Golf lui permettant de trouver rapidement dans le livret des Règles la réponse aux cas simples et habituels survenant dans une compétition.

## 1. PLANNING DE REPARTITION DES OT

DATES	EPREUVES	précisions	TERRAINS	OT	Arbitre
merc 30/01/2007	FORMATION DES JO UNSS	cf livret "je suis JO en golf"	CREPS Vichy	MANGIN- SIRIEX (excusé) - BAYLAUCQ (excusé) - AUFAUVRE - VIDAL	
27-févr	Regroupement Jeunes	apprentissage règles	CREPS Vichy	LEMAIRE, VIDAL, AUFAUVRE	
06-avr	Interclubs Messieurs et Dames	préparation, organisation et déroulement	Val de Cher	AUFAUVRE; BERTRY	NOCERA
16-avr	Regroupement Jeunes	apprentissage règles	CREPS Vichy	BOUDET; SIRIEX; VIDAL	
26-27 Avril	Mérite Jeunes	apprentissage règles	SAINTE AGATHE	AUFAUVRE	LEMAIRE
9-11 Mai	Promotion Dames	prép, org, déroult	SAINTE AGATHE	AUFAUVRE	MAHINGA, LEMAIRE
17-18 Mai	Mérite Jeunes	prép, org, déroult	SCVichy	BOUDET; BAYLAUCQ	MANGIN
5-8 juin	2° DIV AS entreprises		MONTPENSIER	désignation fédérale	
21/22 Juin	Mérite Jeunes	prép, org, déroult	CHAMBON	MURE	NOCERA
14 -15 Juin	GRAND PRIX	prép, org, déroult	LE CHAMBON	MURE	MAHINGA
20-22 Juin	Promotion Mid Amateurs Messieurs	prép, org, déroult	HAUTE AUVERGNE	LASSALLE-NOURISSON	MAHINGA
25 - 27 juillet	GRAND PRIX	prép, org, déroult	Volcans	DE BERNOUIS; MARTIN	MAHINGA
2-3 Août	GRAND PRIX	prép, org, déroult	SCVichy	BOUDET; BAYLAUCQ	COPET
30-31 Août	GRAND PRIX	prép, org, déroult	Montpensier	BERTRY; VIDAL	LEMAIRE, MANGIN
19-21 Sept	2° DIVISION NATIONALE	prép, org, déroult	VICHY	OT VICHY	FFGolf
05-oct	Ch. des Jeunes	prép, org, déroult	St Agathe	AUFAUVRE.	LEMAIRE
11-12 Octobre	Ch. de Match Play	prép, org, déroult	MONTPENSIER	BERRY - VIDAL	MANGIN
19-oct	Ch. Seniors & Mid Amateurs	prép, org, déroult	SCVichy	BOUDET. COPET. BAYLAUCQ	MANGIN
07-sept	Ch. De LIGUE de Pitch & Putt	prép, org, déroult	RIOM		
???	championnat Universitaire académique	prép, org, déroult			
17-21 sept	1ère DIV SENIOR MESSIEURS		Volcans	désignation fédérale	
19-21 sept	2° DIV SENIOR DAMES		SCVichy	désignation fédérale	
fin oct	Regroupement Jeunes	apprentissage règles	CREPS Vichy		
fon oct	Regroupement Jeunes	apprentissage règles	CREPS Vichy		

Seules les désignations officielles pour les compétitions figurant dans le planning ci-dessous donnent lieu à des désignations de responsables d'épreuves par la Ligue. Dans ce cas, les frais occasionnés sont pris en charge par la Ligue. Un OT intervient dans son CLUB. Toute intervention extérieure fait l'objet d'une désignation de Ligue.

Pour toutes les autres épreuves, les OT du club d'accueil doivent participer à l'organisation comme membres du comité d'épreuve. Ils sont à la charge de leur club.

Pour un Grand Prix, la désignation de l'arbitre est faite par la Ligue. Les frais occasionnés par cette mission sont à la charge du CLUB.